

Informations de rentrée aux familles de l'école

« La vraie générosité
envers l'avenir
consiste à tout
donner au présent »

Albert Camus



Bonne rentrée à toutes et à tous !

Après quelques semaines de repos, de rencontres et de détente, il est maintenant temps pour les **268 élèves** de l'école Arc En Ciel de reprendre le chemin de l'école, une nouvelle fois sous la coupe d'une situation sanitaire qui nous contraint, mais riches de notre expérience et de notre Espérance...

Chaque rentrée apporte son lot de changements : celle-ci ne déroge pas à la règle ! Nouveaux élèves, nouvelles enseignantes, nouveau thème d'année, classe supplémentaire, réorganisation spatiale... Très rapidement, chacun devra prendre ses repères pour vivre pleinement cette rentrée et, plus généralement, cette nouvelle année scolaire qui débute.

Ces quelques lignes vous présenteront l'école et son fonctionnement : merci de les lire attentivement et de conserver ce document toute l'année.

↳ Nous sommes heureux d'accueillir cette année plusieurs nouveaux visages :

- 📄 Mme **Lucie LEROY**, suppléante, complètera le temps partiel de Mme Lucie GUICHETEAU,
- 📄 Mme **Manon DENOUE**, professeur des écoles stagiaire, interviendra sur la décharge administrative de direction et assurera les cours du lundi et du mardi pour les CM1-CM2 B,
- 📄 Mme **Marie GUILBAUD (en congé maternité et remplacée par Mme Marine BERGERE)** aura la responsabilité de la classe de CM1-CM2 A,
- 📄 Mme **Anaïs BUSSON** rejoint l'équipe enseignante cette année sur l'ouverture de classe, en CE2-CM1.
- 📄 Mme **Manon COURTINE** interviendra dans la classe de GS dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour se former au métier d'ASEM.

Nous leur souhaitons à chacune la bienvenue et la meilleure adaptation possible au sein de la communauté éducative de l'école.

La structure pédagogique, pour l'année 2021-2022, s'établit donc comme suit :

Classe de TPS-PS-MS	Mme Véronique ROUSSEAU	A.S.E.M. : Mme Charline TESSIER	23 élèves
Classe de PS-MS	Mme Lucie GUICHETEAU (80%) / Mme Lucie LEROY (20%)	A.S.E.M. : Mme Charlène MORINEAU	23 élèves
Classe de MS-GS	Mme Fanny DUGAST	A.S.E.M. : Mme Estelle GUILLOTIN	25 élèves
Classe de GS	Mme Florence GARREAU	A.S.E.M. : Mme Anne PAVAGEAU – Manon COURTINE	25 élèves
Classe de CP	Mme Claire FLEURANCE		24 élèves
Classe de CP-CE1	Mme Aurélie GABORIEAU		24 élèves
Classe de CE1-CE2 A	Mme Anne-Sophie RENAUDIN		23 élèves
Classe de CE1-CE2 B	Mme Betty ROGER		23 élèves
Classe de CE2-CM1	Mme Anaïs BUSSON		26 élèves
Classe de CM1-CM2 A	Mme Marie GUILBAUD / Mme Marine BERGERE (1 ^{er} trimestre)		27 élèves
Classe de CM1-CM2 B	Mme Manon DENOUE (lundi et mardi) M. Damien CHARBONNIER - chef d'établissement - (jeudi et vendredi)		25 élèves
R. A. (Regroupement d'Adaptation)	Mme Evelyne BLAIN-JOQUET	<i>deux demi-journées par semaine</i>	

↳ Pour cette année scolaire, nos activités s'articuleront autour du thème « **Nous, héros du quotidien...** », ou comment chacun, seul ou avec d'autres, à son niveau, peut s'engager, pour soi, pour les autres, pour le monde qui nous entoure... Un thème permettant à nouveau de nombreuses activités et découvertes, et qui rejoint également notre projet pédagogique dans sa dimension « d'engagement ».

↳ Les **horaires** de l'école redeviennent à la rentrée ceux pratiqués habituellement, à savoir : **9h00/12h15** et **13h45/16h45**. Je vous rappelle que les grilles ne sont ouvertes que 15 minutes avant, soit à 8h45 et 13h30. *Régulièrement, des enfants arrivent bien avant l'heure et attendent seuls sur le parking... Même s'ils sont devant l'établissement, ils demeurent **sous la responsabilité de leurs parents** tant qu'ils n'ont pas franchi la grille de l'école à l'horaire mentionné ci-dessus.*

Les modalités d'accueil se font en fonction du protocole sanitaire en vigueur (**niveau 2**) : merci de vous y reporter et de le respecter.

Pour le bon déroulement de chaque début de journée, votre enfant ne doit pas arriver en retard (même en classe maternelle)... Le portail est fermé à clé durant le temps de classe : au besoin, merci d'utiliser l'interphone, ce qui déclenchera le déplacement d'un enseignant pour venir vous ouvrir.

Si un enfant reste seul sur la cour le soir après la sortie, il sera systématiquement conduit à l'accueil périscolaire : je vous invite donc à bien veiller au **respect de ces horaires**.

↳ **Les règles du Code de la Route s'appliquent à tous, aux enfants comme aux adultes.** N'oublions pas que c'est aussi par l'exemple que l'on donne, que l'enfant se construit... ! Merci de respecter les pistes cyclables et les consignes de stationnement aux abords de l'école. Les enfants quittant seuls l'école doivent porter un **gilet de sécurité** (ainsi que leur casque s'ils sont en vélo). Pour les enfants utilisant le transport scolaire, les familles doivent **impérativement prévenir les accompagnatrices** en cas d'absence ou de non utilisation du service.

↳ Chaque enfant a reçu une **fiche de renseignements qui devra nous être retournée au plus vite**. J'attire votre attention sur **l'importance de communiquer à l'école tout changement qui interviendrait en cours d'année** (avec une attention particulière pour les numéros de téléphone permettant de vous joindre en cas d'urgence, ainsi que les adresses électroniques).

De plus, en inscrivant votre enfant, vous avez reçu le **Règlement Intérieur** de l'école ainsi que de la **Charte Educative de Confiance**. Vous êtes invités à mentionner sur la fiche de renseignement votre adhésion à leur contenu (que vous pouvez retrouver si besoin sur le site de l'école).

↳ Une réunion de classe sera programmée pour chaque niveau et par chaque enseignant au cours du 1^{er} trimestre. La date vous sera transmise au plus tôt. En cas d'impossibilité de votre part d'y participer, merci de signaler à l'avance votre absence auprès de l'enseignant(e) concerné(e).

Il est possible de rencontrer les enseignants le soir après la classe, à condition de prendre rendez-vous quelques jours auparavant. Si vous avez des inquiétudes* ou des questions à poser, n'hésitez pas à prendre contact **avec l'enseignant** de votre enfant !

() Si votre enfant vit une difficulté quelconque, le rôle des adultes n'est pas prioritairement de l'effacer, mais d'abord **d'accompagner l'enfant dans la gestion de cette difficulté**. C'est la raison pour laquelle la qualité du dialogue entre les éducateurs (parents-enseignants-personnels de l'école) est essentielle. Chacun saura œuvrer dans ce sens tout au long de l'année.*

↳ Chaque enfant dispose d'une chemise, d'un cahier de liaison ou d'un lien via l'application Educartable, dans lequel sont régulièrement glissés des documents destinés aux parents. Merci d'y jeter un œil **régulièrement**, pour ne pas dire quotidiennement, et d'utiliser ce même outil pour la liaison « maison – école » ! Nous poursuivrons cette année encore nos efforts de dématérialisation et privilégierons les envois par messagerie. *Chaque enseignant dispose d'une adresse mail professionnelle sur laquelle vous pourrez le rejoindre (attention, les mails ne seront pas relevés pendant les heures de classe - nous nous autorisons à répondre seulement sur les jours et horaires de travail ; merci de ne pas attendre de réponse immédiate les soirs et week-end).*

↳ **En cas d'absence (prévue ou non) de votre enfant, veuillez le signaler par écrit à l'enseignant(e) en utilisant les bulletins d'absences distribués en ce début d'année. L'école étant obligatoire, toute absence doit forcément être justifiée et exceptionnelle.** N'oubliez pas également de téléphoner avant 9h, pour éviter toute inquiétude liée à l'absence de votre enfant. Merci de penser, enfin, à prévenir le restaurant scolaire, le centre péri-scolaire ou l'accompagnatrice du car, le cas échéant.



↳ Il est très important de marquer tout ce que votre enfant emmène à l'école : courrier, enveloppes, livres, vêtements... ; chaque année, blousons, gilets, écharpes, casquettes, gants, etc... sont égarés, échangés, non récupérés car... non marqués !

↳ En cas de **maladie**, le repos est l'un des facteurs majeurs de guérison... Surtout si cette maladie est contagieuse, nous vous demandons d'attendre une **totale guérison** avant le retour de votre enfant à l'école (merci d'anticiper une solution éventuelle de garde, au cas où...). **Comme le veut le protocole sanitaire, tout enfant présentant une température corporelle supérieure ou égale à 38°C ne peut venir à l'école. Il en est de même s'il présente des symptômes évoquant ceux de la COVID-19 (rappel : fermeture de classe si cas de COVID).** Par ailleurs, je vous rappelle que nous ne sommes pas autorisés à administrer des médicaments, sauf dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé étudié avec la médecine scolaire (si besoin, contactez le chef d'établissement).



Il arrive parfois que les plus grands « s'auto-médamentent » à l'école à l'aide de comprimés glissés dans leur cartable... J'attire votre attention sur le danger que cela représente, tant pour l'enfant que pour ses camarades, si l'un d'entre eux les utilise (allergies, intolérances, surdosage...).

↳ Merci de surveiller régulièrement la tête de vos enfants : les poux sont souvent de vilains (et coriaces) farceurs ! En cas d'infestation, nous vous invitons à prévenir l'école et vous rappelons la nécessité de traiter également les zones susceptibles d'être en contact avec la tête de votre enfant (litterie, doudous, serviettes de toilette, siège auto...)



↳ Vous trouverez joint à cette lettre d'informations le **calendrier scolaire 2021-2022** adopté par l'école. Merci de bien noter que l'année scolaire se terminera le **jeudi 7 juillet 2022**.



↪ (Re)Découvrez le site internet de l'école !

Outre les informations pratiques d'usage, ce site est agrémenté par des articles relatant les différentes activités et les événements vécus dans la classe de votre enfant et/ou dans l'école. Des liens sont aussi parfois proposés vers des articles ou des sites éducatifs intéressants. L'adresse du site (retrouvable facilement via un bon moteur de recherche) :

<http://lherbergement-arcenciel.fr/>

L'école dispose également d'un fil d'information
Twitter :

http://twitter.com/Ecole_AEC_herb

N'hésitez pas à vous y abonner !



↪ L'école recherche quelques habits de rechange (surtout des « bas ») pour les élèves de **primaire**, dans le but de palier les différents accidents qui pourraient subvenir en cours d'année... Si vous en disposez et acceptez de nous en faire don, merci de contacter l'équipe enseignante. Par ailleurs, lorsque l'école fournit des habits de rechange à votre enfant, merci de penser à les retourner par la suite, lavés.

↪ Beaucoup de choses seraient impossibles voire inenvisageables dans une école privée vendéenne, à fortiori dans notre établissement, sans le **bénévolat**, l'**implication** et l'**aide** des familles (accompagnement à la piscine ou en sorties scolaires, catéchèse, activités, petits travaux d'entretien, permanences lors des manifestations, participation aux bureaux OGEC ou APEL, ...). Aussi, je vous remercie par avance pour l'accueil que vous réserverez aux différentes sollicitations que vous pourriez recevoir, tant de la part des enseignants que de l'OGEC ou de l'APEL, tout au long de l'année.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire 2021-2022.

Le Chef d'Etablissement,
Damien Charbonnier



CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

(d'après le calendrier scolaire arrêté par le Ministère de l'Education Nationale)

Sous réserve de modification, le **calendrier scolaire de l'Ecole Privée Arc-En-Ciel** pour l'année scolaire 2021-2022 est le suivant :

Rentrée des élèves	Jeudi 2 Septembre 2021
Vacances de Toussaint	du Vendredi 22 Octobre 2021 au Lundi 8 Novembre 2021
Vacances de Noël	du Vendredi 17 Décembre 2021 au Lundi 3 Janvier 2022
Vacances d'Hiver	du Vendredi 4 Février 2022 au Lundi 21 Février 2022
Vacances de Printemps	du Vendredi 8 Avril 2022 au Lundi 25 Avril 2022
Pont de l'Ascension	du Mardi 24 Mai 2022 au Lundi 30 Mai 2022
Vacances d'Eté	Le Jeudi 7 Juillet 2022



*Les vacances débutent après la classe, le soir des jours indiqués,
la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.*

